



FACHES-THUMESNIL

FICHE SANITAIRE DE LIAISON DE L'ENFANT (obligatoire)

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : / / Sexe : M F

RESPONSABLE DU MINEUR :

Nom et prénom du responsable N°1 de l'enfant :

Nom et prénom du responsable N°2 de l'enfant :

Numéros de téléphone en cas d'urgence (fixe et portable)

1 : _____

2 : _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT SA SANTÉ

L'enfant ou adolescent a -t -il un problème de santé

Oui Non

L'enfant ou adolescent suit-il un traitement médical durant sa présence à l'accueil de loisirs ou durant le séjour ?

Oui Non

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marqué au nom de l'enfant avec la notice.) Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance

L'enfant ou adolescent est-il allergique ?

Oui Non

Si oui à quoi: (alimentaire*, médicamenteuse, insectes, soleil, maquillage...)

*En cas d'allergie alimentaire avérée, fournir le Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAI)

Vaccins: Fournir la copie des pages de vaccination du carnet de santé

RENSEIGNEMENTS UTILES CONCERNANT L'ENFANT

Repas de l'enfant:

sans recommandation sans viande sans porc

Votre enfant ou adolescent porte-t-il des lunettes, lentilles, diabolos, prothèses auditives, appareil dentaire, etc....

AUTORISATIONS

- J'autorise mon enfant/adolescent à participer aux activités proposées physiques et sportives Oui Non
- J'autorise mon enfant/adolescent à participer aux baignades surveillées Oui Non
- J'autorise mon enfant/adolescent à être transporté dans le véhicule de service de la Ville (7 places) trajet court et occasionnel. Oui Non
- J'autorise mon enfant/adolescent à utiliser les transports bus de ville ou car de location pour les journées d'excursion Oui Non
- J'autorise mon enfant à quitter l'accueil de loisirs seul à l'horaire de fermeture 17h ou 17h30 (pour le centre sportif) Oui Non
- J'autorise mon adolescent à quitter l'accueil de loisirs seul à l'horaire de fermeture 17h30 (horaire hiver) Oui Non
- J'autorise la Ville de Faches-Thumesnil à reproduire, publier et communiquer au public les photographies prises dans le cadre des accueils de loisirs et séjours pour le journal municipal, affiches et documents municipaux, portail internet de la Ville. Oui Non

PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER L'ENFANT/ADOLESCENT AUTRES QUE LES RESPONSABLES DU MINEUR

Nom et prénom :

Lien avec l'enfant/adolescent :

: _____

Nom et prénom :

Lien avec l'enfant/adolescent :

: _____

Je soussigné (e), M(me) _____, certifie avoir pris connaissance du règlement des A.L.S.H. disponible à la Maison d'Activités pour la Jeunesse ou sur www.ville-fachesthumesnil.fr et déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'activité à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de ce mineur.

Date : / /

Signature :

J'accepte que la Ville de Faches-Thumesnil recueille mes données et qu'elles soient transmises aux autres services municipaux.
Si je coche pas, mon inscription ne pourra pas être traitée.

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : le mercredi 21 janvier 2026**ACCUEIL DE LOISIRS ET CENTRE SPORTIF****VACANCES DE FÉVRIER****DU LUNDI 16 AU VENDREDI 27 FÉVRIER 2026****ACCUEILS DE LOISIRS****Inscription à la Maison d'Activités pour la Jeunesse**
170, rue Henri Dillies - 03 20 97 13 47Les mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Les lundis et jeudis de 8h30 à 12h**ou via votre espace famille**

Nom : _____ Adresse : _____

Prénom : _____ Ville : _____

Age : _____ Né(e) le : / / Tél (domicile) : _____

École fréquentée : _____ Tél (travail) : _____

Nom du responsable légal : _____ E-mail : _____

Prénom : _____ N° allocataire CAF du nord : _____

PIÈCE À FOURNIR

Si vous avez déjà fourni votre dossier administratif 2025-2026 dûment rempli, seule la fiche d'inscription est à déposer. Le dossier administratif est à remettre obligatoirement avant toute inscription. Pour toute inscription, merci de vous assurer que l'attestation d'assurance extra-scolaire de votre enfant est valide pour la période d'inscription.

⚠ Les familles qui ne fournissent pas les bons documents ou incomplets seront facturés au tarif maximum et ce sans rétroactivité.

DATE LIMITÉE D'INSCRIPTION*, DE MODIFICATION OU D'ANNULATION :**Mardi 10 février** pour la semaine du 16 février au 20 février **Mardi 17 février** pour la semaine du 23 février au 27 février**Les inscriptions se feront dans la limite des places disponibles***Règlements et tarifs disponibles à la Maison d'Activités pour la Jeunesse**
sur [ville-fachesthumesnil.fr](http://www.ville-fachesthumesnil.fr)**FACHES-THUMESNIL**



FÉVRIER 2026
ACCUEILS DE LOISIRS
DU LUNDI 16 FÉVRIER AU VENDREDI 27 FÉVRIER



FÉVRIER 2026
CENTRE SPORTIF
DU LUNDI 16 FÉVRIER AU VENDREDI 27 FÉVRIER



De 13h30 à 17h30 - rendez-vous école Kléber

La réservation d'une semaine au centre sportif sera facturée en cas d'absence injustifiée
(voir règlement intérieur)

Quotient familial	Tarif à la semaine
0 à 305 €	3.55 €
306 € à 457 €	7.50 €
458 € à 579 €	14.65 €
580 € à 670 €	17.25 €
671 € à 777 €	18.75 €
778 € à 945 €	20.75 €
946 € à 1158 €	22.85 €
1159 € à 1402 €	24.80 €
1403 € et +	27.20 €
Extérieur	
0 à 670 €	53.90 €
671 à 1158 €	54.55 €
1159 € et +	55.25 €

ACCUEIL DE LOISIRS FRÉQUENTÉ :

École maternelle (2-6 ans)

La Bruyère
Mozart

École primaire (6-12 ans)

A.France
G. Sand

Adolescent (11-17 ans)

MAJ (uniquement l'après-midi de 13h30 à 17h30)
J'autorise mon enfant à sortir seul à 17h30

CENTRE SPORTIF :

Votre enfant ira-t-il au centre sportif ? Oui
Doit-il être conduit ? Oui

Non
Non

Chaque case cochée sera facturée **sauf sur présentation d'un certificat médical** remis à la Maison d'Activités pour la Jeunesse dans les 72H
(1 jour de carence sera appliqué)



DU LUNDI 16 FÉVRIER AU VENDREDI 20 FÉVRIER 2026

Garderie matin 7h30/9h	Lundi 16	Mardi 17	Mercredi 18	Jeudi 19	Vendredi 20
Matin 9h / 12h					
Repas du midi					
Après-midi 13h30 / 17h					
Garderie soir 17h / 18h30	Lundi 16	Mardi 17	Mercredi 18	Jeudi 19	Vendredi 20

DU LUNDI 23 FÉVRIER AU VENDREDI 27 FÉVRIER 2026

Garderie matin 7h30/9h	Lundi 23	Mardi 24	Mercredi 25	Jeudi 26	Vendredi 27
Matin 9h / 12h					
Repas du midi					
Après-midi 13h30 / 17h					
Garderie soir 17h / 18h30	Lundi 23	Mardi 24	Mercredi 25	Jeudi 26	Vendredi 27

REPAS (uniquement pour l'accueil de loisirs) :

Sans recommandation Sans viande Sans porc PAI



Avec le soutien financier de la CAF de Lille



Remplir obligatoirement la fiche sanitaire de liaison de l'enfant en page 4 du document

Si vous optez pour l'inscription en version papier, vous devez déposer les fiches (page 1, 2 et 4) remplies à la Maison d'Activités pour la Jeunesse 170, rue Henri Dillies - 03 20 97 13 47 (Aucune inscription ne sera prise en compte par mail, dépôt en boîte aux lettres ou voie postale)
Les mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, les lundis et jeudis de 8h30 à 12h

ACTIVITÉS

	1 ^{re} activité	2 ^{me} activité
Gym	6 ans et +	6 ans et +
Badminton		8 ans et +
Danse		6 ans et +
Football	6 - 8 ans	9 ans et +
Cirque	6 ans et +	
Jeux d'opposition		6 ans et +
Basket	6 ans et +	
GRS	6 ans et +	
Tennis de table	9 ans et +	6 - 8 ans
Bowling	6 ans et +	

* FORFAIT SUPPLÉMENTAIRE PAR SEMAINE
BOWLING : 12.95€ supp/semaine

DU LUNDI 16 AU VENDREDI 20 FÉVRIER 2026

1 ^{re} Activité		2 ^{me} Activité	
--------------------------	--	--------------------------	--

DU LUNDI 23 AU VENDREDI 27 FÉVRIER 2026

1 ^{re} Activité		2 ^{me} Activité	
--------------------------	--	--------------------------	--

LIAISON ENTRE ACCUEIL DE LOISIRS ET CENTRE SPORTIF :

Votre enfant ira-t-il le matin dans un accueil de loisirs municipal ?

Oui Non

Si oui, lequel

A. France

G. Sand

Si votre enfant participe à l'accueil de loisirs municipal le matin et mange à la cantine, il sera pris en charge par nos soins et conduit au centre sportif



Remplir obligatoirement la fiche sanitaire de liaison de l'enfant en page 4 du document.